



## Une personne que je connais est peut-être victime d'agression ou de violence.

*En tant que voisin, ami, membre de la famille ou collègue, que puis-je faire pour apporter mon aide?*

**Agir pour prévenir ou lutter contre la violence n'est pas toujours une question d'héroïsme. Il existe des options qui correspondent à vos besoins de sécurité, à votre style personnel, à votre relation avec la victime ou l'agresseur, ainsi qu'à la situation dont vous êtes témoin.**

**En intervenant, vous pouvez sauver une vie.**

### ÉTAPE 1 : Apprenez à reconnaître les signes d'agression et de violence.

Vous pouvez vous-même être témoin de signes d'agression ou en entendre parler par un ami, un voisin, un membre de la famille ou un collègue. Est-ce que l'agresseur éventuel agit de l'une ou l'autre des façons suivantes à l'endroit de l'autre personne?

- La regarde ou agit d'une manière qui l'effraie ou qui vous effraie quand vous voyez cela ou en entendez parler.
- Utilise des mots qui dénigrent, critiquent ou rabaissent.
- Agit de façon contrôlante, veut régir l'endroit où la personne va, ce qu'elle porte ou avec qui elle passe du temps.
- L'isole, l'empêchant de voir la famille ou des amis, ou de leur parler.
- Jette le blâme sur l'autre personne pour les choses blessantes qu'elle dit ou fait : « Elle me pousse à bout. » « C'est lui qui a commencé. »
- Téléphone à la personne ou lui envoie des messages-textes de façon excessive.
- Fait à son endroit des vérifications excessives.
- Menace de la blesser, elle ou les personnes qu'elle aime ou même son animal favori.
- Touche l'autre de manière indésirable ou essaie de l'obliger à avoir des relations sexuelles.
- Cogne, frappe ou donne des coups de poing ou de pied.

### ÉTAPE 2 : Intervenez.

Vous reconnaissez les signes éventuels d'agression ou de violence. Vous vous inquiétez à propos d'une personne. Que faire?

- **Entamez la conversation.** Parlez à la personne et exprimez vos préoccupations. Choisissez un endroit et un moment respectant la vie privée et la sécurité de l'autre.
- **Prenez la parole.** Dites à la personne que si elle est victime d'agression ou de violence, ce n'est pas de sa faute.
- **Écoutez.** N'essayez pas de dire à la personne quoi faire, mais laissez-lui savoir que vous pouvez l'écouter et l'aider à réfléchir à ses options.
- **Fournissez de l'information** sur les ressources communautaires. Disposer des renseignements qu'il faut peut aider la personne à demander d'être protégée ou à s'adresser à un organisme de soutien communautaire.
- **Faites preuve de patience.** Ne vous laissez pas décourager si la personne ne veut pas parler ou si elle n'est pas prête à changer. Il est important de maintenir votre soutien et de laisser la personne savoir qu'elle peut s'adresser à vous.
- **Fiez-vous à votre instinct :** Si vous pensez que quelqu'un est en danger, ou si vous-même êtes en danger, composez le 911.

*Si vous êtes témoin de violence faite à un enfant ou si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de violence, vous devez rapporter la situation en appelant le Service de protection de l'enfance au 1-877-341-3101. Si vous soupçonnez de la violence ou la négligence envers une personne âgée, veuillez communiquer avec le Service de protection des adultes en composant le 902-892-4790.*

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale à l'Île-du-Prince-Édouard**

<http://stopfamilyviolence.pe.ca>

### BESOIN D'AIDE?

**Services aux victimes - Î.-P.-É.  
Charlottetown 902-368-4582  
Summerside 902-888-8218**

**Services de prévention de la violence  
familiale de l'Î.-P.-É.  
fvps.ca 1-800-240-9894**

**Refuge pour femmes Chief Mary Bernard Memorial  
cmbmws.morriscode.ca 1-855-287-2332**

**Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression  
sexuelle de l'Î.-P.-É.  
www.peirsac.org 1-866-566-1864**

**EN DANGER IMMÉDIAT  
911**